



Communiqué sur les droits humains

En tant que leader mondial dans le domaine des tests et de la qualité, nos clients comptent sur nous pour être fiables – et nous sommes extrêmement fiers d'être le partenaire de confiance vers lequel ils se tournent lorsqu'ils sont confrontés à des défis complexes. Le communiqué d'Averna sur les droits humains reflète une compréhension sincère de notre rôle en tant qu'entreprise mondiale : nous avons le devoir de nous assurer que la fiabilité et la responsabilité dont nous faisons preuve viennent de l'intérieur.

Stratégie de gouvernance corporative

Nos politiques, directives et pratiques s'appuient sur des normes de pointe et respectent toutes les réglementations locales en matière de droits humains en vigueur dans les juridictions où nous exerçons nos activités. Elles font également l'objet de révisions régulières afin de garantir leur pertinence, leur accessibilité et leur efficacité.

Une supervision est assurée à toutes les étapes de leur mise en œuvre : le conseil d'administration d'Averna, nos cadres supérieurs, nos responsables juridiques et de la conformité, et notre équipe ESG sont tous mobilisés et s'engagent à donner à nos employés et à nos partenaires commerciaux, qu'il s'agisse de clients ou de fournisseurs, les moyens de respecter systématiquement les pratiques décrites dans le présent communiqué. À ce titre, nous nous attendons de nos communautés à ce qu'elles partagent notre compréhension de notre importante responsabilité en tant qu'entreprise mondiale.

Code d'éthique et de conduite professionnelle

Notre [Code d'éthique et de conduite professionnelle](#) incarne les quatre piliers sur lesquels reposent les valeurs fondamentales d'Averna : le travail d'équipe et l'engagement, l'innovation et la connaissance, la performance et le leadership, et la satisfaction du client. C'est aussi une invitation pour nos employés à reconnaître le rôle essentiel que chacun d'entre nous joue dans la valorisation de la diversité des origines, des compétences et des régions à laquelle nous devons notre succès.

Averna révisé chaque année son code d'éthique et de conduite des affaires, qui est signé par les employés tous les deux ans.

Code de conduite des fournisseurs

Notre [Code de conduite des fournisseurs](#) définit les normes et les attentes pour tous les fournisseurs qui font affaire avec Averna Technologies Inc. ou l'une de ses filiales ou sociétés affiliées, quelle que soit leur situation géographique.

Les fournisseurs doivent contribuer activement à l'amélioration continue de notre chaîne d'approvisionnement, qui doit être vue comme un élément essentiel de notre performance sociale et de notre développement durable. Ils s'engagent également à reproduire ces exigences dans leur propre chaîne d'approvisionnement et à signaler rapidement à Avera tout cas de non-conformité.

Dénonciations et plaintes

Notre mécanisme de dénonciation et de traitement des plaintes est mis à la disposition de toutes nos parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes, et garantit la protection contre les représailles à toutes les étapes du processus.

Avera Technologies Inc. s'engage, en son nom et au nom de ses filiales, à :

- Agir en pleine conformité avec les lois et les règlements des régions où nous exerçons nos activités ;
- Maintenir des pratiques d'embauche et des conditions d'emploi exemptes de toute discrimination ou harcèlement fondé sur l'âge, le sexe, l'expression sexuelle, la race, l'origine ethnique, la religion, l'état civil, la grossesse, l'orientation sexuelle, le handicap ou tout autre motif protégé par les lois locales en vigueur ;
- Respecter les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les droits applicables énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Interdire le recours à toutes formes de travail des enfants et de travail forcé, y compris le travail en servitude, le travail obligatoire et le travail sous contrainte ;
- Respecter toutes les lois applicables en matière d'emploi et de conditions de travail dans toutes les juridictions où se trouvent les employés, notamment en garantissant un salaire équitable à tous les employés, en maintenant des horaires de travail raisonnables et en respectant les principes de la liberté d'association et de la négociation collective ;
- Prioriser la santé et à la sécurité de nos employés, en veillant à ce que nos collègues soient physiquement à l'abri des dangers et de la violence, mais aussi à l'abri du harcèlement, ainsi que des préjudices émotionnels et psychologiques ; et
- Évaluer et améliorer en permanence nos politiques, nos pratiques et nos performances en matière de droits de l'homme, d'éthique et de développement durable.

Nous mesurons la satisfaction et l'engagement des employés au moins une fois par an, toujours dans l'idée de promouvoir une culture de fiabilité et de responsabilité.

Averna veille à ce que nos employés connaissent nos politiques par le biais de formations et les encourage à signaler toute violation potentielle. Les employés qui ont des questions ou des inquiétudes ne doivent pas hésiter à contacter leur supérieur ou un membre du département juridique.

Toutes les parties prenantes peuvent également faire part de leurs préoccupations de manière anonyme en envoyant un courriel à ethics@averna.com.

